Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-249710070-20231219-CAGSC2023-09-11-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/12/2023
Notification : 27/12/2023

**AVENANT 2023-2026 ACTION CŒUR DE VILLE DE BASSE-TERRE**

*Tableau validé en COPIL ACV le 29.09.2023*

| Axe principal | Sous axe | N° Fiche action | Titre du projet | Description du projet | Maître d'ouvrage | Partenaires locaux | Coût total (TTC) | Date lancement | Date livraison | Etat d'avancement | Informations complémentaires |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Axe 1 De la réhabilitation à la restructuration: vers une offre attractive de l'habitat | 1.1 - Diagnostics, études et stratégies | | Etude pour la destination future des dents-creuses | La ville de Basse-Terre s'inscrit dans une stratégie de reconquête de ses dents creuses. Outre l'impact négatif en terme d'attractivité, c'est autant de surface disponible qui pourrait être destinée à de l'habitat ou des espaces publics (jardins, parkings en herbe). Une étude a été réalisée en 2017 par l'EPF afin d'identifier les parcelles dites "dents creuses", la valorisation de ces friches urbaines constituerait un levier de développement significatif. Une étude permettrait d'identifier les potentialités de développement de l'ensemble des dents creuses du coeur de ville. | Ville de Basse-Terre | Université des Antilles BUT génie bilogique et environnement | - € | T3 2024 | T4 2024 | Action en cours et non financée | Projet qui sera réalisé en partenariat avec les élèves de 3ième année de l'IUT génie biologique de Saint Claude |
| | | 1.2 | Etude de préfiguration d'une OPAH RU | Les résultats de cette étude devront permettre de décliner de façon très précise et opérationnelle (calibrage des moyens, échéancier, périmètre d'intervention) les contours de l'action publique en direction du parc privé. Elle déclinera et hiérarchisera des actions et des outils à mettre en œuvre (OPAH-RU, plan de ravalement de façades…) | Ville de Basse-Terre | ANAH, BANQUE DES TERRITOIRES, DAC, CAUE | 88 481,75 € | T2 2023 | T1 2024 | Action en cours et financée | L'étude est en cours de finalisation. Le projet de convention devrait aboutir au premier trimestre 2024. |
| | | 1.3 | Etude de faisabilité pour une extension du CCAS sur les parcelles voisine lui appartenant | L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité. Un espace dans le prolongement du CCAS donnera l'accès à tous à un espace d'échanges et de partage, au croisement du social, de l'économie et de la culture. Ce projet vise à étudier les conditions de faisabilité d'un tel lieu afin de recréer du lien social. Les parcelles sont la propriétés du CCAS (AM97-AM 99-AM100-AM101- AM102) | CCAS | Ville de Basse-Terre | 13 000,00 € | T2 2023 | T4 2023 | Action en cours et financée | |
| | 1.2 - Construction neuve Réhabilitation, restructuration, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI | 1.4 | Construction et réhabilitation d'immeubles Projet Confiance rue de la république (face au conseil départemental) | Projet de construction de logements intermédiaires, para-hôtelier, et commerce en RDC. Parcelles concernées: AM 473 + 474 + 475 +476 | Opérateur privé | EPF | 1 278 950,00 € | T4 2024 | T4 2026 | Action en cours et non financée | L'EPF a déjà acquis deux parcelles AM474 et AM475 pour un montant de 354 620€. Une analyse est en cours par programmer un projet |
| | | 1.5 | Démolition/ reconstruction de deux résidences étudiantes et jeunes actifs dans le quartier du Carmel aux abords du lycée gerville réache. projet Sciences et Lettres | Projet de réhabilitation ou démolition/reconstruction de bâtiments afin d'y créer deux résidences étudiantes et jeunes actifs. La première résidence de 8 logements avec commerces en RDC concerne les parcelles AI301 et AI299 acquises par l'EPF, et la seconde résidence de 17 logements concerne les parcelles AI98, AI468 et AI 540. Ce seront des studios de 20 m² qui seront proposés. | SIG | Ville de Basse-Terre et EPF | 1 400 000,00 € | T1 2024 | T4 2026 | Action en cours et non financée | Le projet a été validé en comité d'engagement de la SIG en octobre 2023. |
| | | 1.6 | Réhabilitation de l'ancienne école Elie Chauffrein en Centre d'hébergement et de réhabilitation sociale | Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) a pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. | ARCAVS | ALEFPA | 2 814 000,00 € | T4 2021 | T4 2026 | Action en cours et financée | 14 mois de travaux, en attente agrément DEAL |
| | | 1.7 | Réhabilitation et confortement de la résidence des corsaires rue delrieu | Le projet consiste à réhabiliter l'immeuble afin d'y créer 27 logements PSLA/LLS | SIKOA | ETAT | 5 000 000,00 € | T4 2022 | T4 2025 | Action en cours et financée | La SIKOA a missionné un nouveau maitre d'œuvre. La DEAL est informé de ce projet. |
| | | 1.8 | Réhabilitation de l'immeuble PAYEN (ancien immeuble du CAUE) 9 rue baudot | Projets de création de 4 logements en étage et deux commerces en rez-de-chaussée | Porteur privé Mr Régent | ANAH, DAC, REGION, ACTION LOGEMENT | 700 000,00 € | T1 2024 | T4 2026 | Action en cours et non financée | La ville a délibéré en avril 2023 afin de céder la parcelle à ce porteur de projet privé. Celui-ci est en attente d'un financement bancaire |
| | | 1.9 | Réhabilitation d'une maison Migerel 21 rue maurice marie-claire | Il s'agit d'un projet de réhabilitation d'un immeuble afin d'y installer en RDC des espaces commerciaux (galerie d'exposition, local artisanal, espace de co-working, et local pour une profession libérale), et en étage des logements pour jeunes actifs (10 chambres avec 3 espaces communs partagés). | Porteur privé Monsieur Desfontaines | Action Logement | 261 353,00 € | T1 2025 | T4 2026 | Action en projet validée | Problème de sucession entre héritiers, en attente d'un accord pour la vente à Mr Desfontaines |
| | | 1.10 | Réhabilitation d'une maison (3 place des carmes) | Il s'agit d'un projet de réhabilitation d'un immeuble afin d'y installer un studio, un T2 et deux T3 | Porteur privé Monsieur Lobeau | FEDER | 250 000,00 € | T1 2023 | T4 2023 | Action en cours et financée | Pas de financement ANAH et Action Logement |
| | | 1.11 | Réhabilitation d'une maison (9 rue dugommier) | Il s'agit d'un projet de réhabilitation d'une maison afin d'y rénover 2 logements T2 | Porteur privé Madame Sévèle | Action logement, ANAH, DAC, Region | 201 712,00 € | T1 2023 | T4 2023 | Action en cours et financée | projet en cours d'achèvement |
| | | 1.12 | Réhabilitation d'un immeuble Cours nolivos (Sebastiano) | Il s'agit de la réhabilitation d'un immeuble afin d'y construire 4 logements : un studio, un T2, et deux T3 | Privé - Monsieur Karam | Action logement, ANAH | 443 687,00 € | T4 2022 | T2 2024 | Action en cours et financée | porteur privé SCI Kason |
| | | 1.13 | Réhabilitation d'une maison (56 rue Charles Houel) | Il s'agit de la la réhabilitation d'une maison afin d'y construire 6 logements: deux studio, deux T2, et deux T3 | Porteur privé Monsieur Taci | DAC, Action logement | 504 612,00 € | T3 2023 | T4 2024 | Actions nouvelles | à intégrer dans avenant 2023-2026 |
| | | 1.14 | Réhabilitation d'une maison (13 rue delgrès) | Il s'agit de la réhabilitation d'une maison afin d'y construire 6 logements dont deux T1 et quatre T2 | Porteur privé Monsieur Sousseing | Action logement, ANAH, Région, DAC | 415 856,00 € | T3 2023 | T4 2024 | Actions nouvelles | à intégrer dans avenant 2023-2026 |
| | | 1.15 | Réhabilitation d'un immeuble (rue nègre sans peur) | Il s'agit de la réhabilitation d'un immeuble afin d'y construire 6 logements: 5 T2 et 1 studio | Porteur privé Mr Lamowaltay | Action logement, ANAH, DAC, Région | 370 000,00 € | T4 2023 | T4 2024 | Actions nouvelles | à intégrer dans avenant 2023-2026 |
| | | 1.16 | Construction de 15 logements en accession à la propriété (72 rue A.Lardenoy) | Projet de logements PSLA | SIG | Ville de Basse-Terre, Action Logement | 2 400 000,00 € | T4 2023 | T4 2025 | Action en cours et financée | La Sig devrait démarre les travaux en octobre 2023. Le diagnostic archéologique est en cours. |
| | | 1.17 | Réhabilitation du commissariat rue de la république | Le commissariat de police de Basse-Terre situé Rue de la République va déménager en 2024. Le bâtiment qui sera libéré appartient à l'Etat. Un appel à projet sera lancé | Etat | Ville de Basse-Terre | | T4 2024 | T4 2026 | Action en projet validée | Bâtiment appartenant à l'Etat qui envisagera un appel à projet en lien avec le souhait de la municipalité |
| | | 1.18 | Démolition de l'ancienne clinique Tirolien et reconstruction de logements mixtes : accession, location libre et location conventionnée | Le projet consiste à démolir l'ancienne clinique Tirolien située sur le champs d'Arbaud et d'y construire plusieurs résidences, à la fois de l'accession à la propriété, du locatif libre, et du locatif conventionné pour répondre aux besoin de la population et dans le cadre du développement du quartier. | Opérateur privé | EPF | | T1 2024 | T4 2026 | Action en projet validée | |
| Axe 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré | 2.3 - Animation et programmation commerciale, fédération des commerçants | 2.1 | Etude sur la revitalisation commerciale du centre-ville | La revitalisation commerciale du centre-ville passe par plusieurs types d'actions telles que l'embellissement des magasins du cœur de ville (chartes des enseignes et vitrines), création de nouvelles poches de stationnement, valorisation du marché sont autant d'outils pour rendre de nouveau les centres-villes attractifs . Il s'agit de proposer à ce commerce de centre-ville un positionnement différenciant des centres commerciaux, avec une âme, une qualité de vie que l'on trouve nulle part ailleurs, avec certainement le déploiement de nouveaux services aux consommateurs. La dynamisation commerciale est souvent mise en œuvre par le manager de centre-ville, il comprend l'animation commerciale, la communication et le marketing territorial, l'aide au positionnement des commerçants et la relation client, et, de plus en plus, le conseil sur la dimension digitale. | Vile de Basse-Terre | Banque des Territoires | 50 000,00 € | T1 2024 | T4 2026 | Actions nouvelles | à intégrer dans avenant 2023-2026 |
| | 2.6 - Développement économique, artisanal et industriel | 2.2 | Réhabilitation de la maison Liensol | Le ville, propriétaire de cet immeuble, souhaite le céder à un opérateur dans le but qu'il y réalise un projet de restauration et commercial. | Porteur privé | | 984 065,00 € | T1 2024 | T4 2026 | Action en cours et non financée | Projet initial abandonné compte-tenu de l'augmentation des coûts, réorienté vers une cession à un privé pour un projet à caractère commercial |
| | | 2.3 | Valorisation économique du parking Horizon Caraïbes | Il s'agit de confier à un opérateur privé, via une procédure d'AMI (cession ou occupation temporaire) l'exploitation d'un projet commercial à vocation alimentaire au sein du parking « Horizon Caraïbes », situé en front de mer le long du Boulevard Général De GAULLE appartenant au domaine public de la ville de Basse-Terre. | Opérateur privé | Ville de Basse-Terre | 20 000 000,00 € | T1 2022 | T4 2026 | Action en cours et non financée | La consultation est close. La phase d'analyse est en cours. |
| | | 2.4 | Installation de voiles d'ombrages colorées Rue de la république | Le projet consiste à installer sur deux tronçons de la Rue de République, partie rénovée en 2022 et partie à rénover en 2023/2024, plus d'une vingtaine de voiles d'ombrage colorées afin de créer à la fois de l'ombrage pour les chalands et les touristes, et un visuel coloré.<br>Basse-Terre étant labellisée Ville d'Art et d'Histoire depuis 1995, la mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine est essentielle au développement touristique et économique. | Ville de Basse-terre | Commerçants | 35 264,00 € | T2 2023 | T3 2023 | Actions nouvelles | à intégrer dans avenant 2023-2026 |
| Axe 3 Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonnées | 3.6 - Aménagements visant à améliorer la mobilité : accessibilité, voiries et espaces publics… | 3.1 | Requalification de la place des esclaves devant la maison Liensol | La dynamique de redynamisation impulsée dans le cœur de ville doit se traduire par une nouvelle façon de circuler et de fréquenter les rues et places. Le projet consiste, dans le prolongement de la requalification de la rue de la république, à rénover la place des esclaves en un lieu de vie et de mémoire. | Ville de Basse-Terre | DAC | 150 000,00 € | T1 2025 | T4 2026 | Action en projet validée | le projet sera lancé une fois que la Maison Liensol aura été cédée et rénovée. |
| | | 3.2 | Requalification du 2nd tronçon de la rue de république | Le projet consiste à requalifier la Rue de la République, sur ce second tronçon dans le cadre du prolongement du premier tronçon rénové en 2022. La priorité est de faciliter les cheminements piétons en améliorant leur confort et leur sécurité de déplacement sur l'axe commerçant, il s'agit de mettre à niveau le cheminement piéton et l'espace de circulation dans le souci d'améliorer l'accessibilité.<br>Le deuxième objectif vise quant à lui la mise en valeur de la ville au travers du réaménagement des lieux. | Ville de Basse-Terre | Semsamar, Etat, Europe | 861 470,00 € | T4 2023 | T4 2024 | Action en cours et financée | La phase études APS/APD est lancé. Les travaux doivent démarrer en janvier 2024. La livraison est prévue en juillet 2024. |
| | | 3.3 | Requalification et extension du parking du front de mer | Suite à l'étude écomobilité, stationnement et déplacement réalisée en 2022, la ville envisage de réamenager le parking en enclos du front de mer afin de rationnaliser le nombre de places et ainsi permettre d'en créer davantage en passant de 165 à 226 places soit 61 places supplémentaires. | Ville de Basse-Terre | | 180 000,00 € | T1 2024 | T4 2024 | Actions nouvelles | à intégrer dans avenant 2023-2026 |
| Axe 4 Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager | 4.2 - Requalification de l'espace public | 4.1 | Projet de mise en valeur artistique, patrimoniale et environnementale de dents creuses non bâties en cœur de ville | Le projet consiste à poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années de mise en valeur d'œuvres d'art et de créer un parcours artistique dans le cœur de ville. | Association WI AN ART | Ville de Basse-Terre, DAC, Université des Antilles, Associations, Lycée Gerville Réache. | 150 000,00 € | T3 2023 | T4 2024 | Actions nouvelles | à intégrer dans avenant 2023-2026 |
| | | 4.2 | Aménagement du parvis de la cathédrale et de l'ilot des capucins | le projet vise à requalifier le parvis de la cathédrale dans une approche plus globale d'aménagement de l'ilot des capucins actuellement destiné à un parking, un wc public et une zone de containers poubelles | Ville de Basse-Terre | DAC | 400 000,00 € | T1 2024 | T2 2025 | Actions nouvelles | à intégrer dans avenant 2023-2026 |
| | 4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines | 4.3 | Réhabilitation et rénovation de la maison du Patrimoine | Le projet consiste à réhabiliter la maison du patrimoine qui accueille un service municipal et qui accueillera le CIAP. Le bâtiment présente de l'humidité dans les murs, des infiltrations en toiture, une absence d'isolation en toiture pour la pièce dans les combles, et une électricité à reprendre. | Ville de Basse-Terre | DAC, ETAT, EUROPE | 1 300 000,00 € | T1 2024 | T4 2026 | Action en cours et non financée | recherche de financements en engager dès 2023 |
| | | 4.4 | Création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine CIAP | La ville de Basse-Terre est labellisée Ville d'Art et d'Histoire depuis 1995. Dans ce cadre, elle se doit de dévlopper un CIAP qui sera situé dans la maison du patrimoine. Ce lieu culturel de proximité permettra de présenter et valoriser les différents patrimoines avec un projet culturel et scientifique. Il accueillera une exposition permanente et des expositions temporaires | Ville de Basse-Terre | DAC | 100 000,00 € | T1 2024 | T4 2024 | Action en cours et non financée | en attente du recrutement de l'animateur du patrimoine qui doit rédiger le projet culturel et scientifique du CIAP |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-249710070-20231219-CAGSC2023-08-11-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/12/2023
Notification : 27/12/2023

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | **4.5** | **Reconstruction de la maison Bougenot** | Il s'agit de trouver un opérateur qui souhaiterait proposer un projet pour cette maison qui menace ruine. Cette maison est inscrite aux monuments historiques. Il conviendra qu'elle puisse être reconstruite en répondant aux prescriptions de la DAC (façade à l'identique) | Opérateur privé | Ville et DAC | 800 000,00 € | T1 2024 | T4 2025 | Action en projet validée | |
| **Axe 5 Constituer un socle de services dans chaque ville** | 5.2 - Accès aux services publics | **5.1** | **Création d'un centre social "maison des solidarités" sur le foncier de l'ancien cinéma Tivoli** | Le projet consiste à édifier un bâtiment à l'endroit de l'ancien cinéma Tivoli et du terrain qui jouxte celui-ci (actuellement en friche) afin d'y installer un centre social. Une étude de désamiantage et démolition a été réalisée en 2023. | Ville de Basse-Terre | CAF, Etat | 1 299 985,00 € | T4 2022 | T4 2026 | Action en cours et non financée | Etude de faisabilité et de programmation terminée |
| | 5.3 - Nouveaux services numériques et innovation | **5.2** | **Mise en place de panneaux d'informations numériques et d'une application** | Ce projet concerne l'acquisition de panneaux digitaux d'extérieurs qui permettront de diffuser les dernières actualités locales en temps réel, l'avancement des projets en cours ou des messages de sécurité et de prévention, informer sur les horaires d'ouverture des infrastructures publiques, informer sur les événements locaux (spectacle, tournoi de sport…), accroître la visibilité des petits commerçants et de l'artisanat local.Ces informations seront également reprises dans une application. | Ville de Basse-Terre | Commerçants, associations | 78 575,00 € | T1 2024 | T4 2026 | Action en projet validée | |
| | | **5.3** | **Installation de bornes Wifi dans l'espace public** | La Région a sollicité la Ville pour une mise à disposition des emplacements sur le domaine public de la commune dans le but d'installer des Bornes WIFI. L'installation de ces bornes sur le territoire permet à la population, aux touristes, aux personnes de passage dans notre ville, aux étudiants, d'obtenir une connexion internet gratuite, sécurisée et unique sur l'ensemble de sites équipés à travers le réseau Guadeloupe – public. De plus c'est un outil de développement économique qui tend à renforcer l'attractivité de la ville. | Région Guadeloupe | Ville de Basse-Terre et Fournisseur internet | 70 000,00 € | T1 2023 | T1 2024 | Action en cours et financée | Le déploiement est en cours |
| | 5.4 - Offre et activités culturelles, artistique ou musicale | **5.4** | **Rénovation du cinéma "LE D'ARBAUD"** | Situé au cœur de la ville de Basse-Terre depuis les années 1940, le cinéma D'Arbaud va être totalement remis à neuf. Une rénovation en deux temps : la 1ère phase concernera l'intérieur du cinéma, la seconde, la façade extérieure, « rafraîchie », en lui donnant un aspect moderne. Le cinéma sera considérablement amélioré : dispositif technologique hyper performant, espace de loisirs et de gourmandises… Sa capacité d'accueil va passer de 292 sièges à 329 fauteuils numérotés, de nouveaux écrans, une salle 3D, un son dolby Atmos | Groupe Elize | | 1 500 000,00 € | T2 2023 | T2 2024 | Action en cours et financée | Les travaux sont en cours |
| | 5.5 - Accès aux soins et santé | **5.5** | **Création d'une Maison de Santé Pluri-Professionnelle** | Il s'agit d'un pôle médical, paramédical, un espace de balnéothérapie et d'ateliers d'Éducation Thérapeutique du Patient, agrée par l'ARS, et qui serait localisé au Bas du Bourg sur la parcelle du marché Sainte-Thérèse AR183 et la parcelle voisine AR631. | Porteur privé SCI SCV Cœur de Basse-Terre | Ville de Basse-Terre/ ARS | 3 290 000,00 € | T3 2023 | T2 2026 | Actions nouvelles | Le projet de santé sera labellisé par l'ARS. La phase études et acquisitions foncières sont en cours |
| | 5.7 - Equipement (construction ou réhabilitation), service ou politique en faveur du tourisme | **5.6** | **Aménagement de la maison Coquille** | La maison Coquille est un bien patrimonial du XVIIIè siècle classé aux Monuments Historiques. L'EPF a acheté la maison en juillet 2021 pour le compte de la ville afin d'y établir un établissement touristique dont l'activité principale serait l'hébergement en combinaison avec des activités connexes. Le projet comprend la création de 6 à 8 chambres d'hôtes. | Ville de Basse-Terre | EPF | 1 800 133,00 € | T2 2021 | T4 2026 | Action en cours et non financée | Un appel à projet va être relancé |
| | 5.8 - Formation et enseignement | **5.7** | **Installation d'une antenne du CNAM** | La ville a été lauréate d'un AMI en 2019 visant à installer une antenne du CNAM à Basse-Terre qui proposera une offre de formation complète. | CNAM | Ville de Basse-Terre | | T4 2023 | T4 2026 | Action en cours et financée | L'installation est prévue en octobre 2023 |
| | | | | | | | **49 191 143,75 €** | | | | |
| **Mise à jour le 16/10/2023** | | | | | | | | | | | |